

Alain-Valéry Poitry ne lâchera pas son fauteuil de syndic

» **NYON** Il y est, il y reste. Alain-Valéry Poitry, qui a démissionné avec fracas du Parti socialiste, garde son mandat. Elu par le peuple, il ne veut pas quitter la barre d'un navire communal en pleine turbulence.

Alain-Valéry Poitry ayant claqué la porte du Parti socialiste début novembre, tout le landerneau politique nyonnais se demandait s'il allait quitter, dans la foulée, son mandat de syndic (24 heures du 7 novembre). Et bien, c'est non! Le bouillonnant avocat ne cédera pas sa place. C'est au Conseil communal, hier soir, qu'il avait réservé la primeur de sa décision. Le syndic s'est fendu d'une longue explication, estimant d'entrée que sa démission du Parti socialiste n'avait aucune conséquence sur son mandat.

Un simple sursis?

«Même si j'ai été élu sur une plate-forme de gauche, et non seulement par le Parti socialiste, la Municipalité l'est par la population et c'est d'abord à elle qu'elle doit rendre des comptes», a-t-il commencé. Et de remettre une pique à son ex-parti, ajoutant que toute autre interprétation «conduirait à un contrôle des élus par des appareils bureaucratiques et partisans, au mépris de l'intérêt général».

Alain-Valéry Poitry reste, mais il ne dit pas combien de temps. Depuis des mois, on murmurait

qu'il s'en irait avant la fin de la législature. Certains pensaient qu'il n'était plus en phase avec son parti et qu'en ayant pris coup sur coup deux claques en référendum, sur la Fédération internationale de Basket et la Petite Ceinture, il allait lâcher son mandat. D'autres se disaient que si le syndic se construit actuellement une maison à Prangins, ce n'était pas pour rester longtemps syndic.

«Le référendum est une institution garantie par la Constitution et il serait aberrant que l'ensemble des élus qui ont participé à une décision refusée par le peuple démissionnent», a répondu le syndic. Enfin, son déménagement à Prangins n'est pas d'actualité. «La construction est loin d'être terminée et il est douteux que je ne puisse pas conserver mon domicile à Nyon vu mes relations étroites avec ses habitants et le fait que je conserve, en raison de mon statut d'indépendant, mon domicile fiscal à Nyon.»

Débloquer des dossiers

Enfin, Alain-Valéry Poitry, qui a mis une croix sur ses ambitions cantonales, ne veut pas «être le rat qui quitte le navire» à l'heure où la commune est secouée par des turbulences: crise de confiance après les référendums et difficultés au sein de services de l'administration communale. «Rien ne sert d'y ajouter la crispation d'une élection complémentaire à la Municipalité», estime le syndic, qui s'acharnera à débloquer la situation, notamment sur le dossier urbanistique du centre-ville.

MADELEINE SCHÜRCH



JANINE JOUSSON

EN PLACE Alain-Valéry Poitry reste syndic de Nyon. Réélu en mars dernier pour une deuxième législature, celui qui a claqué la porte du Parti socialiste, début novembre, ne veut pas lâcher un navire communal dans la tourmente.

Une liberté d'action qui peut coûter cher

On s'attendait bien à ce que Alain-Valéry Poitry poursuive son mandat de syndic. Parce que l'homme ne craint pas la bagarre, parce qu'il aime prouver son indépendance et qu'il se sent investi d'une mission, celle de mener à bien les dossiers restés en panne après une série de référendums. En outre, devenir le seul syndic hors parti d'une ville vaudoise n'est certainement pas pour déplaire à cet avocat qui n'en est pas à ses premiers effets de manches. En refusant de

Commentaire

signer cette fameuse charte du PS pour les élections cantonales, il a gagné sa liberté. Une liberté qui lui coûte déjà cher, puisqu'elle le prive de toute chance d'accéder au Grand Conseil. Désormais étiqueté sans-parti, il pourrait certes rejoindre une liste en formation de citoyens libres de La Côte. Mais il affirme avoir mis une croix sur ses ambitions cantonales. Cette liberté, il devra également

l'assumer sur le plan local, puisqu'il se retrouvera à la Municipalité sans relais politique au Conseil communal. Il pourrait certes jouer un rôle d'arbitre au sein d'un conseil fortement marqué par la polarisation gauche-droite depuis les dernières élections. Mais il pourrait aussi se retrouver entre le marteau et l'enclume, entre des amis d'hier libérés de toute retenue imposée par l'appartenance au même parti, et des opposants de toujours.

MADELEINE SCHÜRCH

Le village veut brûler son bois

» **SAINT-CERGUE** La Municipalité aimerait chauffer au bois une partie de ses bâtiments communaux. Elle les raccorderait à l'installation du Vallon, qui ne fonctionne qu'à 40% de ses capacités.

Les 400 hectares de forêts de la commune de Saint-Cergue ne sont exploités qu'à 50% de leur potentiel maximal. Ce qui n'est pas assez, selon la Municipalité. Celle-ci entend donc utiliser son patrimoine végétal en développant le chauffage à distance. Un crédit sera demandé au Conseil communal mardi prochain afin d'étudier le projet.

«Nous souhaitons valoriser les forêts de Saint-Cergue et des environs, explique le municipal Eddy Blumenstein. Ce qui permettra aussi d'en améliorer l'entretien.» L'idée est ainsi de raccorder les bâtiments communaux (local du feu, voirie, école Jean-Jacques Rousseau et bâtiment administratif) à la chaudière à bois installée dans le Centre du Vallon. Celle-ci pourra sans problème prendre en charge les nouveaux venus, puisqu'elle ne fonctionne qu'à 40% de ses possibilités. Cette étape est estimée à quelque 400 000 francs.

Dans un second temps, les autorités proposeront à certains de ses habitants d'être raccordés. Ce qui impliquera cette fois-ci un changement de chaudière. «Celle du Vallon doit de toute façon être remplacée dans 5 à 6 ans», souligne Eddy Blumenstein. R. E.

Trente-cinq ans aux Grandes Roches

» **MORGES** Monique et Jean-Claude Grossen ont été félicités de leur fidélité par leur commune employeuse.

«C'est vrai qu'ils sont davantage consommateurs d'activités intenses, mais ils aiment encore faire des cabanes comme il y a 35 ans.» Pour Monique et Jean-Claude Grossen, les enfants représentent tout ce qu'il y a de plus merveilleux.

Animateurs depuis 1971 de la colonie de vacances des Grandes Roches à la Vallée de Joux, les deux employés ont été félicités hier par la Municipalité de Morges. «Le grand air conserve!» a lancé le syndic Eric Voruz, devant l'assemblée des fonctionnaires de la ville de Morges, qui étaient fêtés pour leurs 15, 20, 25, 30 et 35 ans de constance dans leur emploi.

Tout le monde à Morges et environs connaît les Grandes Roches, pour y être allé soi-même ou pour y avoir envoyé ses enfants. «Autrefois, nous accueillions des gosses de 9 à 16 ans», note Monique Grossen. Puis, la «palette» s'est modifiée avec des «clients» issus de l'école enfantine jusqu'à la 6^e



LES ANIMATEURS Jean-Claude et Monique Grossen sont l'âme des Grandes Roches, la colonie de vacances que tous les Morgiens connaissent.

année. La plupart sont des Morgiens, mais les autres communes ont aussi accès aux Grandes Roches, pour autant qu'elles en fassent la demande à la commune propriétaire.

«J'ai de supersouvenirs, poursuit Monique Grossen. Dans ce métier, on côtoie non seulement les enseignants et les parents, mais surtout des enfants qui ont presque à l'unanimité un bon caractère.»

Actuellement, les traditionnelles promenades combières ne constituent plus l'activité principale des hôtes des Gran-

des Roches. «Nous en faisons de moins en moins, car les enfants aiment de moins en moins marcher. Mais il y a d'autres choses à faire, comme la piscine, l'escalade ou la spéléologie.»

Et la TV? «Nous en avons une, admet Monique Grossen. Mais elle n'est pas souvent allumée. Il y a même des soirs où, quand nous leur proposons de visionner un DVD, certains nous demandent si c'est obligatoire, préférant s'adonner à une autre activité.» Ça fait rêver...

LISE BOURGEOIS.

La Nyonnaise recalée en finale

» **MISS EARTH** Laura Ferrara n'a pas démerité, même si elle n'a pas atteint le podium, dimanche, à l'élection de la première Miss humanitaire aux Philippines.

Laura Ferrara, 20 ans, représentait la Suisse, dimanche, à la finale mondiale de Miss Earth, un titre de beauté d'un nouveau genre, puisque la couronnée doit s'engager pour la cause humanitaire et l'environnement (24 heures du 1^{er} novem-

bre). Mais las! Cette enfant de Nyon, qui avait remporté le titre suisse le 3 juin dernier à Baden, n'a pas passé la rampe de la dernière sélection. Malgré ses beaux yeux turquoise, l'élégante blonde n'a pas été retenue dans le dernier Top-16.

C'est la Chilienne Hil Yesenia Hernandez Escobar qui a été sacrée Miss Earth 2006. La Nyonnaise, ex-garçon manqué qui s'est pris au jeu des défilés et des photographes, aura malgré tout vécu une belle aventure au milieu des 87 candidates venues du monde entier à Manille.

24



Laura Ferrara a tenté de décrocher le titre de Miss Earth, dimanche à Manille.

» En bref

Objectif Cœur au Marché de Noël

MORGES L'association «Objectif Cœur», qui distribue des cartons de repas, sera présente au Marché de Noël à Morges. Cette 9^e édition ouvrira ses portes le mercredi 6 décembre et accueillera plus de 170

exposants sur 4600 m².

Ouverture du marché: me 6, je 7, ve 8 décembre de 16 h à 22 h; sa 9 décembre de 11 h à 20 h; di 10 décembre de 11 h à 19 h dans les halles CFF de Morges, entrée libre. www.objectifcoeur.ch 24

Jeudi, journée contre la peine de mort

NYON Jeudi 30 novembre aura lieu la journée mondiale «Cities for life». A ce jour, plus de 300 villes dans le monde

soutiennent cette action: manifester contre la peine de mort. A cette occasion, le groupe Amnesty International de Nyon-La Côte organisera un stand de lumière dans le jardin bordant la gare de Nyon ainsi qu'une marche au flambeau dans les rues de la ville, où plusieurs animations se tiendront. La Municipalité s'est, quant à elle, clairement prononcée en faveur de l'abolition de la peine de mort, par l'intermédiaire d'un communiqué de presse. 24